

Nous vous invitons à participer à une **journée de formation** :

Améliorer la gestion économique fiscale et sociale de l'exploitation apicole professionnelle

Intervenant : Expert en conseil et services de COGEDIS, spécialiste de la gestion et du conseil en social et fiscal

Public : Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 10 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA*)

Durée : 1 jour / 7 heures

Mardi 10 mars 2020 à Loudéac de 9h30 à 18h00
Centre de la Providence, salle n°110, 1^{er} étage, rue St Joseph, 22600 Loudéac

Coût : Je suis contributeur du collège apiculteur professionnel de l'ADA Bretagne ?

- Oui : formation gratuite
- Non, mais je suis éligible vivéa : 50€HT à charge du stagiaire, soit 60€TTC
- Non, et je ne suis pas éligible vivéa : 100€HT à charge du stagiaire, soit 120€TTC

Règlement de la formation à joindre au moment de l'inscription.

Restauration : nous irons déjeuner au restaurant, repas à la charge du stagiaire, environ 15€.

Responsable de stage : Tiphaine Daudin / 07.85.35.20.82 / ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.

Programme de la formation

Objectif : A l'issue de cette formation, vous serez capables d'améliorer la gestion de votre entreprise d'un point de social et fiscal et d'en réaliser une analyse financière.

Contenu :

- **Introduction et tour de table** : attentes des participants et objectifs de la formation
- **Partie 1** : découverte des fondamentaux
- **Partie 2** : du chiffre d'affaires au résultat, les fondamentaux de la rentabilité
Exercice : construction des soldes de gestion
- **Partie 3** : Financier, analyse des flux financiers
Analyse du bilan, le financement de l'entreprise
Exercice : EBE, besoin en EBE, et point d'équilibre
Exercice : utilisation du budget partiel pour une prise de décision économique
- **Partie 4** : Les fondamentaux de la fiscalité
 - o Les charges sociales
 - o La fiscalité
 - o La notion de taux combinéExercice : QCM
- **Conclusion** : Les facteurs clés de succès dans la conduite d'une entreprise

Modalités pédagogiques

- formation en groupe
- tour de table et attentes des stagiaires
- exposé en salle avec présentation power point
- exercices
- remise de documents papiers supports de la formation
- témoignages, questions, échanges et discussion
- utilisation de cas concrets d'exploitations en apiculture
- évaluation de la formation

Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.

L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.

Une attestation de stage vous sera délivrée à l'issue de la formation.



Coupon réponse FORMATION
A retourner avant le 2 mars 2020

Par courrier : GIE Elevages de Bretagne – Maison de l’Agriculture – Rue Maurice Le Lannou
CS 64 240 – 35 042 RENNES Cedex

Ou par mail : ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr

Nom : Prénom :

Adresse : tel :

Mail :

Mon statut : Je suis contributeur du collège « apiculteurs professionnels » de l’ADA Bretagne ?

- Oui
- Non, mais je suis éligible vivéa : joindre un chèque de 60€TTC à l’ordre du GIE Elevages de Bretagne
- Non, et je ne suis pas éligible vivéa : joindre un chèque de 120€TTC à l’ordre du GIE Elevages de Bretagne

Règlement de la formation à joindre au moment de l’inscription.

S’inscrit à la formation « Améliorer la gestion économique fiscale et sociale de l’exploitation apicole professionnelle » le :

- 10 mars à Loudéac**

*L’inscription à la formation est obligatoire, et est un engagement à participer à la journée choisie.
Toute annulation d’inscription peut remettre en jeu l’équilibre financier de la journée.*